

Séance du : 16 Septembre 2024

Nombre de conseillers:

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 12

L'an deux mille vingt quatre le seize septembre à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, LEBARON Joëlle, LIOTHIER Céline,

Excusés ayant donné pouvoir : STORNI Cécile donne pouvoir à BEAUMEL Jean-Paul

Absents Excusés : GRANGÉ David, HUGUES Stéphanie

Absent :

Date de convocation : 10/09/2024

Date d'affichage : 10/09/2024

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommée secrétaire de séance

OBJET : Réhabilitation bâtiment - commerce

La commune lance une opération de réhabilitation du local commercial situé 2 Avenue de la Résistance, le bâtiment a récemment été acquis par la commune.

La commune de Lavoûte-sur-Loire est une commune rurale, classée 6 Rural à l'habitat dispersé au titre de l'INSEE, avec une population s'élevant à 839 habitants au dernier recensement.

Le projet de la commune est le déplacement du commerce situé au 17 avenue de la Résistance, l'Evidence, de part sa situation, ce commerce manque de visibilité et de place de stationnement. Mme Grandjean exploite ce commerce depuis 2022, elle s'investit dans son activité et souhaite développer son offre dans un local situé au cœur du bourg, avec une meilleure visibilité et une plus grande surface de vente.

La commune dépose également, pour la réhabilitation de ce même local, un dossier auprès de du Conseil Régional et du Leader.

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE, d'apporter son soutien au projet de transfert de commerce de Mme Grandjean, pour l'installation de son commerce au cœur du bourg, lui apportant une bien meilleur visibilité, et lui permettant de mettre en place de nouveaux services.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'Mairie de Lavoûte-sur-Loire' at the top, 'Le Maire' in the center, and 'Haute-Loire' at the bottom. There is also a small emblem in the center of the stamp.

